



## ORDENER POISSONNIERS

OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT  
CONCERTATION\_COMITE DE SUIVI

13/10/2015



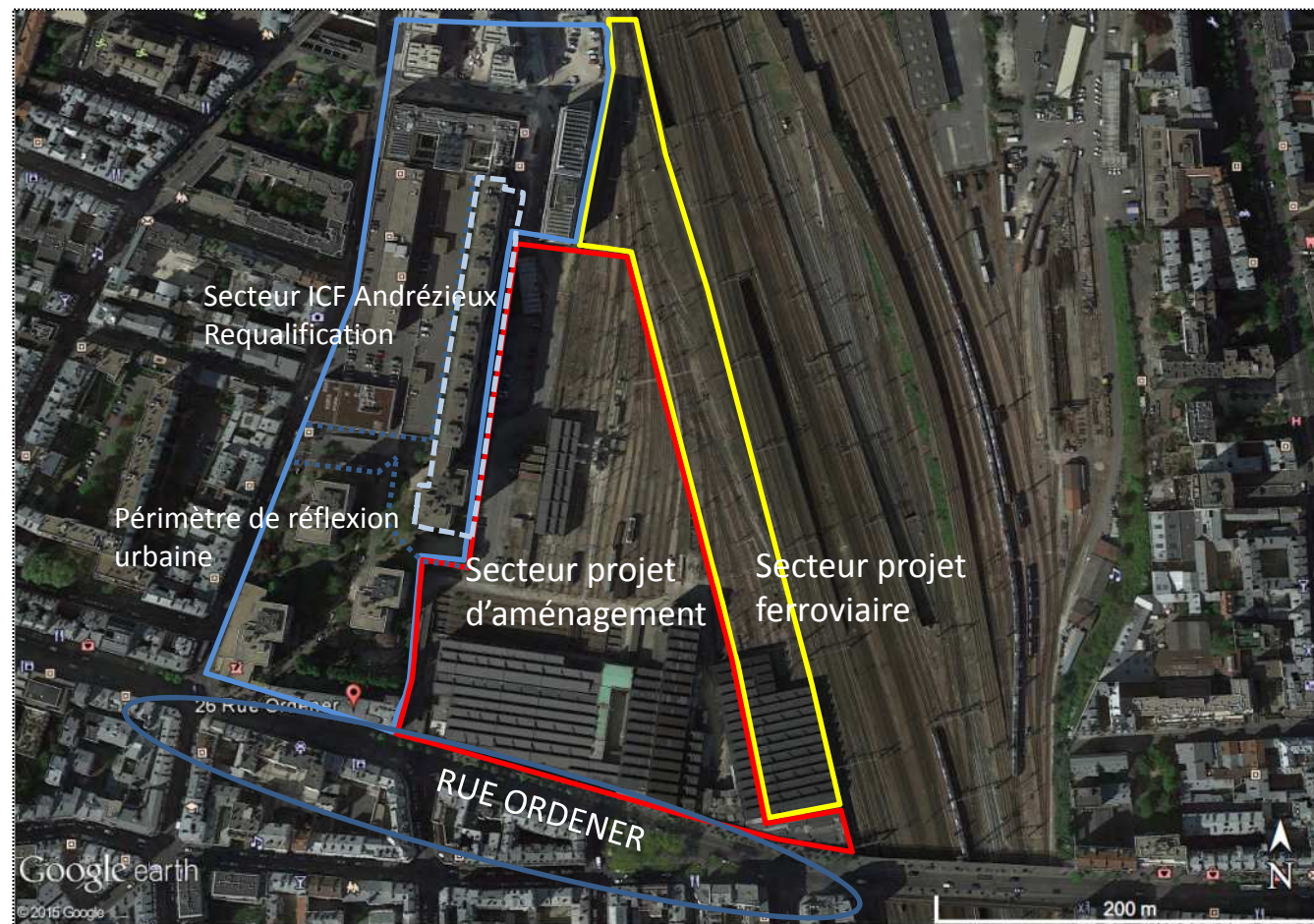
# COMITE DE SUIVI – ORDRE DU JOUR

- Introduction par Michel Neyreneuf : rappel des orientations d'aménagement et du programme, point sur le projet 26 rue Ordener
- Présentation de l'équipe SNEF
- Tour de table des participants
- Présentation de la mission de l'équipe de maitrise d'œuvre urbaine
- Désignation d'un représentant du comité de suivi pour participer à la commission technique et au choix de l'équipe de maitrise d'œuvre urbaine
- Échanges sur les modalités et l'ordre du jour du prochain comité.



# LE SITE ORDENER POISSONNIERS Ex Dépôt Chapelle

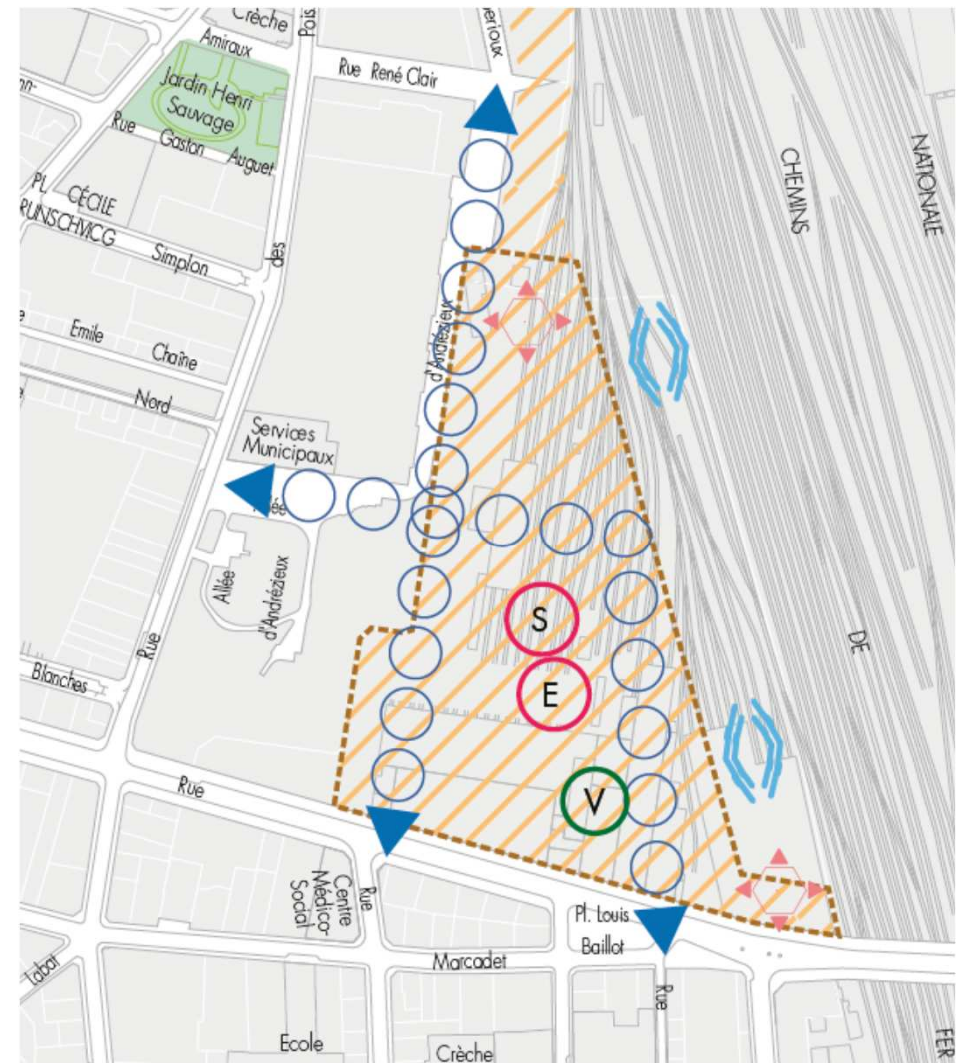
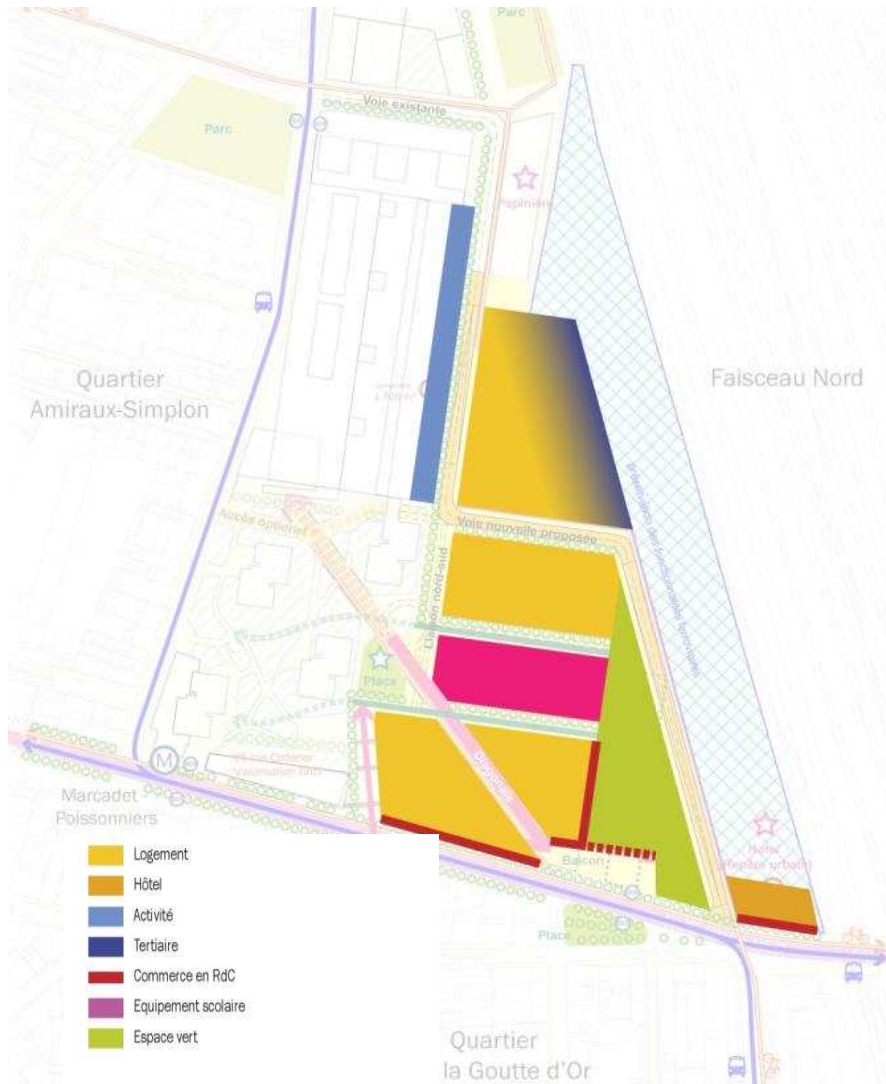
- Environ 2 ha destiné à accueillir un projet ferroviaire de remisage de rames
- Environ 3 ha pour le développement d'un nouveau quartier
- Projet urbain à développer en interface avec le projet de requalification de l'immeuble ICF Andrézieux et en articulation avec l'ensemble du quartier



# RAPPEL DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Pré étude initiée par la Ville de Paris  
Agence Güller et Güller urbanistes

Orientations d'Aménagement inscrites au PLU sur la base de la pré étude



# RAPPEL DES ELEMENTS DE PROGRAMMATION

## ÉLÉMENTS DE PROGRAMMATION PRÉVISIONNELS

- 500 logements *dont au moins 50 % de logement social*
- Activités tertiaires
- Hôtel
- Commerces
- Equipements publics :
  - école
  - crèche
  - espace vert

# LE SITE ORDENER POISSONNIERS Ex Dépôt Chapelle

- Périmètre de l'opération d'aménagement



# PRÉSENTATION D'ESPACES FERROVIAIRES

FILIALE DU GROUPE SNCF CRÉÉE EN 1991

## ESPACES FERROVIAIRES INTERVIENT EN TANT QU'AMÉNAGEUR

Ses principales missions :

- Piloter la définition et la mise en œuvre du projet d'aménagement en mode partenarial et en concertation avec les habitants
- Acquérir le foncier nécessaire à la réalisation de l'opération d'aménagement
- Obtenir les autorisations d'urbanisme nécessaires à la constructibilité du site
- Réaliser les espaces publics (réseaux, voiries , liaisons douces ...) nécessaires à l'opération
- Commercialiser les lots à bâtir auprès des promoteurs/constructeurs et céder à la Ville les emprises dédiées aux équipements publics ( école, crèche, espace vert)
- Suivre la mise au point et la cohérence architecturale des permis de construire des bâtiments.

## L'EQUIPE *ESPACES FERROVIAIRES* DÉDIEE AU PROJET ORDENER

- La directrice du développement, Mme Jorio
- La directrice d'opérations, Mme Ropélato
- Le chargé d'opérations, Mr Brunet

# PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITE DE SUIVI

TOUR DE TABLE DES PARTICIPANTS



# LA CONSULTATION DE MAITRISE D'OEUVRE URBAINE

- 3 architectes urbanistes ont été appelés à concourir :
  - **Lambert/Lenack** <http://lambertlenack.com/>
  - **Saison/Menu** <http://www.saisonmenu-architectes.com/>
  - **Guthmann** <http://www.mg-au.fr/>
  
- Chaque architecte urbaniste a répondu avec, a minima, les compétences complémentaires suivantes :
  - Paysagiste
  - Bureau d'études techniques
  - Bureau d'études environnement
  
- Les offres ont été remises le 14 septembre
  
- Le jury de désignation du lauréat est prévu le jeudi 29 octobre , la commission technique se tiendra au préalable, date proposée le 15 octobre à confirmer.

# LA MISSION DE L'EQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE URBAINE

- Les 5 missions qui seront confiées à l'équipe de maitrise d'œuvre urbaine
  - **Élaboration du schéma directeur d'aménagement**  
Définition des volumétrie générales du projet sur la base de plusieurs variantes discutées en comité de suivi  
spatialisation du programme, dimensionnement des voiries et espaces verts , intégration des exigences  
environnementales.
  - **Élaboration du Plan Guide sur la base du schéma directeur**  
Approfondissement du schéma directeur stabilisation et précision du projet urbain
  - **Mise au point des autorisations d'urbanisme de l'opération d'aménagement**
  - **Suivi de la conception des projets de construction**
  - **Maitrise d'œuvre de réalisation des infrastructures techniques et des espaces publics.**

# CHOIX DU REPRESENTANT DU COMITE DE SUIVI AU JURY

## ■ CRITERES D'ANALYSE

### ➤ Valeur technique de l'offre

- Organisation de l'équipe
  - Compétences
  - Références
  - Répartition des missions au sein de l'équipe
- Méthodologie
  - méthode d'élaboration du projet urbain, processus, écoute ...
  - Intentions urbaines, identité du futur quartier, invariants du projet, souplesse , marge de manœuvre ...
  - Interface avec les propriétés riveraines
  - Concertation propositions, outils mis en œuvre ...
- Enjeux et ambitions pour le futur quartier  
Thématiques : insertion de l'opération liens, accroches au quartier existant , **paysage, espace public** typologie des espaces publics, desserte et adressage des bâtiments, rapport de traitement espace public/espace privé, espaces privés, **patrimoine, ambitions environnementales**, échelles prises en compte, énergie, gestion de l'eau, acoustique, filière constructive...

### ➤ Valeur économique de l'offre

## CHOIX DU REPRESENTANT DU COMITE DE SUIVI AU JURY

- DESIGNATION DU REPRESENTANT DU COMITE DE SUIVI A LA COMMISSION TECHNIQUE
- DESIGNATION DU REPRESENTANT DU COMITE DE SUIVI AU JURY

# ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN COMITE DE SUIVI

- PREALABLE visite du site, diagnostic en marchant  
Date à préciser novembre/décembre 2015
  
- PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN COMITE DE SUIVI
  - Présentation de l'équipe de maitrise d'œuvre désignée et de leurs premiers éléments de diagnostic du site
  - Synthèse du diagnostic en marchant
  - Validation des thématiques abordées aux prochains comités de suivi
  
- DATE DU PROCHAIN COMITÉ DE SUIVI : janvier/février 2016

# CALENDRIER PREVISIONNEL DE L'OPÉRATION ORDENER

